

PREAVIS MUNICIPAL
No 02/2019
AU CONSEIL GENERAL

Concernant les comptes 2018

DELEGUE MUNICIPAL : M. Frédéric REY

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Conformément aux dispositions légales, en particulier en application de l'art. 93c de la loi sur les communes du 28 février 1956, la municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur les comptes de l'année écoulée et de les soumettre à votre approbation.

Dans sa séance du 6 mai 2019, la municipalité a adopté les comptes de la bourse communale pour l'année 2018. Le compte de fonctionnement s'élève à CHF 3'986'806.70 et laisse apparaître un excédent de recette de CHF 123'516.31 après attribution aux amortissements pour un montant de CHF 295'434.95 dont CHF 112'878.- d'amortissements extraordinaires pour le chapitre « Routes » et CHF 105'000.- pour la place de jeux (espace multisports). Malgré un dépassement de budget 2018 du Canton de CHF 435'234.- pour la péréquation, facture sociale et réforme police, ce résultat est meilleur que les projections budgétaires qui prévoyait un excédent de charges de CHF 79'360.-.

Ce résultat positif s'explique principalement comme suit :

- Globalement, la gestion des affaires courantes propre à la commune est maîtrisée conformément au budget.
- Des recettes fiscales plus importantes que prévue de CHF 353'871.77 suite à l'arrivée de 14 nouveaux contribuables.
- Des revenus d'impôts supérieurs au budget de CHF 118'532.35 pour les personnes morales.
- Des entrées d'impôts conjoncturelles de CHF 220'751.18 contre un budget de CHF 17'000.-.
- Un coût scolaire inférieur au budget de CHF 46'715.15.
- Le retour sur la péréquation 2017 comptabilisé en 2018 de CHF 56'026.-.

En conclusion, nous prions le Conseil Général de Signy-Avenex de bien vouloir,

LE CONSEIL GENERAL DE SIGNY-AVENEX

Vu le préavis municipal 02/2019– concernant les comptes 2018

Où le rapport de la commission de gestion,

Attendu que le présent objet a été régulièrement mis à l'ordre du jour,

D'accepter le préavis no 02/2019 – concernant les comptes 2018 tel que présenté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic : La Secrétaire :

F. Rey

M. Bardel

Signy, le 06 mai 2019